

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la société

Noveko International inc.
500, Place d'Armes
Bureau 1600
Montréal (Québec)
H2Y 2W2
(« Noveko » ou la « Société »)

Rubrique 2. Date du changement important

Le 30 septembre 2010

Rubrique 3. Communiqué

Le communiqué de presse joint aux présentes pour en faire partie intégrante a été émis à Montréal, Québec, le 30 septembre 2010.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Noveko annonce qu'elle a procédé le 30 septembre 2010 à une première clôture d'un placement privé d'actions catégorie A, d'un minimum de 4 000 000 \$ et d'un maximum de 10 000 000\$, au prix de 0,60 \$ l'action. Un nombre total de 7 400 000 actions catégorie A ont été ainsi placées représentant un montant total de souscription de 4 440 000 \$.

Rubrique 5. 5.1 Description circonstanciée du changement important

La Société annonce qu'elle a procédé à une première clôture le 30 septembre 2010 pour 4 440 000 \$ dans le cadre de son placement privé annoncé le 23 septembre 2010. Conformément aux modalités de ce placement privé d'un montant minimum de 4 000 000 \$ et d'un montant maximum de 10 000 000 \$, des clôtures additionnelles pourraient avoir lieu jusqu'au 8 novembre 2010.

Un total de 7 400 000 actions catégorie A ont été émises à un prix de 0,60 \$ l'action en vertu de la première clôture. Les actions émises sont sujettes à une période de détention obligatoire de quatre mois à partir de la date de clôture.

L'offre est effectuée conformément aux dispenses de prospectus applicables à un placement privé et est assujettie aux conditions usuelles et à l'obtention des approbations nécessaires des autorités de réglementation, incluant l'acceptation de la Bourse de Toronto.

La présente déclaration de changement important ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation en vue de vendre ou d'acheter ces titres dans une province, un État ou un territoire quelconque où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou l'admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une telle province ou d'un tel État ou territoire, et aucune vente de ces titres ne s'y déroulera.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet

Rubrique 6. Application des paragraphes 2 et 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Aucune demande n'est faite en vertu des paragraphes 2 et 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102.

Rubrique 7. Information omise

Sans objet.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Toute demande de renseignements concernant la présente déclaration de changement important peut être adressée à :

M. Éric Favreau
Vice-président et chef de la direction financière
No. de tél. : (514) 875-0606
Télécopieur : (514) 875-0660

Rubrique 9. Date de la déclaration

8 octobre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Noveko International annonce une première clôture de 4 440 000 \$ dans le cadre de son placement privé

Symbole : EKO / TSX

Montréal, le 30 septembre 2010 — Noveko International inc. (« la Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a procédé à une première clôture de 4 440 000 \$ (la « première clôture ») dans le cadre de son placement privé annoncé le 23 septembre 2010. Conformément aux modalités de ce placement privé d'un montant minimum de 4 millions \$ et d'un montant maximum de 10 millions \$, des clôtures additionnelles pourraient avoir lieu jusqu'au 8 novembre 2010.

Un total de 7 400 000 actions catégorie A ont été émises à un prix de 0,60 \$ l'action en vertu de la première clôture. Les actions émises sont sujettes à une période de détention obligatoire de quatre mois à partir de la date de clôture.

« Ce placement nous permet de disposer des ressources nécessaires pour concrétiser notre vision d'entreprise et poursuivre activement la commercialisation de nos technologies, particulièrement nos solutions de filtration qui sont appelées à connaître un essor significatif cette année. Ce soutien de nos investisseurs démontre par ailleurs leur confiance en notre capacité à mettre en œuvre notre plan d'affaires », a déclaré M. André Leroux, président du conseil et chef de la direction de la Société.

L'offre est effectuée conformément aux dispenses de prospectus applicables à un placement privé et est assujettie aux conditions usuelles et à l'obtention des approbations nécessaires des autorités de réglementation, incluant l'acceptation de la Bourse de Toronto.

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la *U.S. Securities Act of 1933*, avec ses modifications, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis sans inscription ou dispense d'inscription.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation en vue de vendre ou d'acheter ces titres dans une province, un État ou un territoire quelconque où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou l'admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une telle province ou d'un tel État ou territoire, et aucune vente de ces titres ne s'y déroulera.

Profil

Noveko International inc. est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, se spécialise dans les secteurs d'activités suivants : le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de ses technologies brevetées de filtration antimicrobienne, principalement des filtres à air, masques chirurgicaux et respirateurs, ainsi que d'autres produits aux propriétés antibactériennes tels que des désinfectants pour les mains – et le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements médicaux, principalement des échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale.

Pour information :

Chantal Vennat, directrice, relations
avec les investisseurs et communications d'entreprise

Noveko International inc.

Tél. : (514) 875-0606

<http://www.noveko.com>

Certains énoncés formulés dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs. Dans certains cas, ces énoncés sont identifiés par l'utilisation de mots comme « peut », « fera », « ferait », « a l'intention », « compte », « devrait », « s'attend », « prévoit », « croit », « estime » ou autres variantes comparables. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de la direction, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs, y compris en ce qui a trait à la conjoncture économique, l'évolution des taux de change et des frais d'exploitation, et l'absence d'événement extraordinaire exigeant des dépenses supplémentaires. Bien que la direction considère ces hypothèses et attentes comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi sujets, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes tels que ceux reliés à l'industrie, aux acquisitions, aux relations de travail, au crédit, aux dirigeants clés, à l'approvisionnement et à la responsabilité du fait du produit. Les résultats réels de Noveko International inc. pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou d'une autre opération qui pourraient être annoncés ou avoir lieu après la date des présentes. Sauf dans la mesure requise par les lois sur les valeurs mobilières, la Société n'a pas l'intention et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations, de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances.